

PLANTATIONS ET HUILLERIES DU CONGO S.A
 N° RCCM 21-B-5579, ID. NAT A 011484
 KINSHASA / CONGO

Plantations et Huilleries du Congo SA

23 APR 2024

(Sa pili personnelle avec Conseil d'Administration)
 Capital social : CDF 6.325.480.000

N° Id. Nat. : 18-A0101-A 01148 Y
 N° RCCM : CD/KNG/RCCM/21-B-01412
 N° Impôt : A0700043F
 N° d'Export : A/001-17/1002106E/X

Siège Social : Bâtiment PHC
 Kinshasa - Gombe
 République Démocratique du Congo

RECEPTION
Agence de Prévention & de Lutte Contre la Corruption
 Reçu, le 23/04/2024, Heure 13h20
 Par : M.S.L.C.....
 N° d'Enregistrement : Kinshasa, 22 Avril 2024

CA/007/DKBT/04-24/PHC S.A
 CA/007/MMA/04-24/PHC S.A

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 SERVICE COURRIER
 Reçu le 23 APR 2024
 N° : Par :

- Transmis copie pour information à :**
- Son Excellence Monsieur Président de la République, chef de l'Etat
 (Avec l'expression de nos hommages le plus déférents)
Palais de la Nation à Kinshasa/ Gombe
 - S.E Madame la Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille,
À Kinshasa/Gombe
 - L'Actionnaire Straight KKM2,
 - Monsieur le coordonnateur de l'agence de la prévention et lutte contre la corruption (APLC)
 - Monsieur l'inspecteur Générale de Finance (IGF)
 - Monsieur le Directeur Générale de la Direction Générale des impôts (DGI)
 - Monsieur le Secrétaire exécutif de la cellule nationale des renseignements financiers (CENAREF)
 - Madame LUHONGA MAMBA Julia
 (Tous) à Kinshasa/Gombe

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 Cellule Nationale des Renseignements Financiers
 «CENAREF»
 SECRETARIAT
 23 APR 2024
 O.T.
 G.M. 18h33'

MINISTRE DU PORTEFEUILLE
 CABINET DU MINISTRE
 COURRIER
 Reçu le 23/04/2024
 Enregistré sous le n° 2432
 Transmis le :
 Pour :
 Répondu le : Oymens

À Madame Monique GIESKES, Directrice Générale de PHC SA
 à Kinshasa/Gombe

Madame la Directrice Générale,

Concerne : Demande d'explication concernant le paiement d'un bonus non approuvé par le conseil d'administration

Les Administrateurs représentant l'Etat Congolais dans la Société Plantations et Huilleries du Congo, avons pris connaissance de récentes informations concernant un paiement de bonus d'un montant de près de 3.000.000\$ en votre faveur. Nous tenons à vous informer que ce paiement a été effectué sans que celui-ci n'ait été soumis à l'approbation préalable du Conseil d'Administration, comme l'exige notre politique interne.

DATE 23 APR 2024
 SIGNATURE
 COURTES.....

DIRECTION GENERALE
 Réception Courrier
 Date 23 AVR 2024
 Heure : 12h13
 N° d'Enreg:
 Reçu par : Mputu
 Transmis à :



Nous sommes également préoccupés par le fait qu'aucun état financier excédentaire n'ait été présenté pour justifier ce paiement exceptionnel. En tant que membres du Conseil d'Administration, il est de notre responsabilité de veiller à ce que les fonds de la société soient utilisés de manière responsable et transparente, dans l'intérêt de tous les actionnaires, spécialement l'actionnaire Etat Congolais.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir une explication détaillée sur la nature et la justification de ce paiement de bonus, d'autant plus que les états financiers de la société qui n'ont plus été certifiés par un audite suivant les règles, n'ont jamais présentés une balance excédentaire pouvant justifier pareil paiement. Nous souhaitons comprendre les critères et les procédures qui ont été suivis pour déterminer ce montant, ainsi que toute autre information pertinente qui pourrait éclairer cette décision.

Nous vous prions de nous transmettre ces explications dans les plus brefs délais, afin que nous puissions examiner cette question de manière appropriée lors de notre prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Nous restons à votre disposition pour toute clarification supplémentaire que vous pourriez souhaiter apporter sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Moise MAZABURU ATIBASAY
Administrateur

Désiré KABASELE BIN TEHO
Administrateur